

○ **Nouveau Mention complémentaire : Animation-gestion de projets dans le secteur sportif**

Cette formation est proposée à la rentrée 2018 au lycée Beaupré d'Haubourdin sous statut scolaire

Elle concerne **les élèves de Terminale professionnelle du secteur tertiaire** et vise le premier palier du Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport (BP JEPS).

Les attendus

- Être titulaire d'un baccalauréat professionnel prioritairement du secteur tertiaire dans les spécialités relatives à la gestion-administration, la vente, le commerce, l'accueil, les métiers de la sécurité, les services de proximité et vie locale,
- S'intéresser au secteur du sport,
- Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet,
- Satisfaire à un niveau d'exigence technique et sécuritaire qui correspond au niveau de compétences attendu à l'épreuve d'éducation physique et sportive du baccalauréat professionnel dans les activités sportives.

○ **Accompagnement des élèves dans Parcoursup**

Le calendrier des vacances scolaires fait que dans notre académie, il reste *moins d'une semaine de cours* pour accompagner les élèves de terminale dans l'expression de leurs vœux sur Parcoursup (les 12 et 13 mars seront essentiellement consacrés aux derniers rappels). A ce jour, 50 % des élèves ont émis au moins un vœu dans Parcoursup (dont 60% en voie générale, 55 % en voie technologique, 32 % en voie professionnelle).

! A ce jour, 58% des élèves de Terminale technologique n'ont pas fait de vœu pour un IUT. Il est essentiel pour tout jeune de sécuriser son parcours par des vœux d'IUT, filière où 40% des places leur sont réservées (sauf évidemment quand le projet du jeune ne trouve pas de parcours possible en IUT).

○ **Confirmation des vœux jusqu'au 31 mars**

Les élèves ont jusqu'au 31 mars pour compléter, modifier et confirmer leur dossier électronique de candidature. Pour beaucoup de formations d'accueil, le bulletin du 2^{ème} trimestre est un élément obligatoire du dossier.

Aussi, il est primordial que **les remontées des notes du 2^{ème} trimestre** soient effectuées pour **le lundi 26 mars 2018** afin que les élèves puissent confirmer leurs vœux.

○ **Être étudiant en situation de handicap**

Il est fortement recommandé à tous les lycéens en situation de handicap qui souhaitent entrer dans une formation de l'enseignement supérieur, de prendre contact le plus tôt possible avec l'établissement d'accueil, en plus de l'inscription sur Parcoursup et du dossier MDPH si besoin, afin de mettre en place l'accompagnement pédagogique et les adaptations nécessaires.

Pour les universités et IUT :

- Artois - accueil relais handicap : 03 21 60 37 34
- UDL - ST relais handicap : 03 20 05 86 78 DS Mission handicap : 03 20 90 76 13 SHS Relais handicap : 03 20 41 62 09
- Littoral - Service d'accueil des étudiants en situation de handicap : 03 28 23 74 41
- UVHC – Relais handicap : 03 27 51 10 46

Pour les autres établissements d'enseignement supérieur : s'adresser au référent handicap ou au chef d'établissement.

L'enseignant référent à la scolarisation des élèves handicapés reste le premier interlocuteur.

Pour aller plus loin : [Onisep handi+ mars 2017](#)

○ **Formation**



Thémasite : Accompagner la mise en œuvre académique du Plan Étudiants

Sur Eduline (accès avec les identifiants de messagerie), onglet "Thémasite".

Disponible en consultation :



Nouveau L'enregistrement vidéo de la visioconférence est maintenant accessible

○ **Ressources (liens) :**

La page Plan Étudiants du [site Eduscol](#) recense l'ensemble des fiches thématiques.

Il est possible de **poser des questions concernant le plan Étudiants à l'adresse suivante** : hebdo-sup@ac-lille.fr, à partir d'une adresse professionnelle de l'académie de Lille. Cette adresse est réservée aux équipes éducatives.

Toutes les questions liées au paramétrage de la plateforme Parcoursup sont à poser via **la messagerie de la plateforme**.